

Communiqué de presse

Bruxelles, le 27 octobre 2026

Crédit Agricole lance « Crédit Agricole Savings » en Belgique : une plateforme digitale d'épargne au service de l'économie européenne



Crédit Agricole, neuvième banque mondiale, propose dès aujourd'hui aux épargnants belges sept solutions d'épargne sur une plateforme 100 % digitale.

Les Belges épargnaient 12,8 % de leur revenu disponible fin 2025 selon l'Observatoire de l'Epargne Européenne. C'est à ces épargnants que s'adresse « Crédit Agricole Savings », la nouvelle plateforme digitale d'épargne de Crédit Agricole, l'un des plus grands groupes bancaires d'Europe. Déjà disponible en Allemagne, elle est désormais disponible en Belgique et aux Pays-Bas, et le sera en Espagne d'ici fin 2026. À terme, la plateforme a vocation à être présente dans dix pays européens.

Une épargne européenne pour financer l'économie européenne

Les fonds collectés via la plateforme digitale « Crédit Agricole Savings » sont mobilisés à l'échelle européenne pour financer des projets européens. Ce lancement s'inscrit dans le plan stratégique « ACT 2028 » de Crédit Agricole S.A., qui vise à collecter 40 milliards d'euros de dépôts via la plateforme. Fort de son expertise dans les solutions d'épargne, Crédit Agricole propose une approche nouvelle et tournée vers l'avenir. Le slogan « Think Big for Your Money » résume cette ambition : l'expertise et la solidité d'un groupe bancaire européen de premier plan permettent d'offrir des solutions d'épargne fiables, responsables et durables.

Sept produits dès le lancement

Dès son lancement, « Crédit Agricole Savings » propose l'une des gammes les plus étendues du marché : sept produits, trois comptes d'épargne et quatre comptes à terme, des solutions flexibles aux placements de longue durée. Les épargnants peuvent placer leur argent dès 10 euros sur les comptes les livrets et le compte d'épargne projet ainsi que sur des comptes à terme couvrant des durées allant de 1 à 120 mois. « Crédit Agricole Savings » leur permet par ailleurs de choisir le rythme de versement de leurs intérêts, le tout avec des taux parmi les plus compétitifs du marché.

La gamme, constituée de produits non réglementés, comprend :

- **Livret Flex**, un compte d'épargne permettant des versements flexibles et un accès immédiat aux fonds avec taux annuel jusqu'à 1,70% brut (montant maximal : 25 000 €) ⁽¹⁾
- **Livret Plus**, une solution combinant un taux d'intérêt de base et une prime de fidélité après 12 mois (1,70% + 0,50% soit 2,20% brut) (montant maximal : 50 000 €) ⁽¹⁾⁽²⁾
- **Compte d'Epargne Projet**, une solution reposant sur des versements mensuels obligatoires d'un montant minimal de 10 euros, avec des durées d'engagement fixes de 12 à 60 mois (montant maximal : 60 000 €) ⁽¹⁾⁽²⁾
- **Compte à Terme - Court Terme**, un dépôt à terme à taux fixe (jusqu'à 3,05% brut/an), avec des échéances de 1, 3, 6, 9 ou 12 mois, renouvelable automatiquement et assorti d'un paiement des intérêts à l'échéance ⁽³⁾

- **Compte à Terme - Long Terme**, un dépôt à terme à taux fixe, avec des échéances de 24 à 120 mois et capitalisation annuelle des intérêts ⁽³⁾
- **Compte à Terme - Distribution**, un dépôt à terme à taux fixe avec paiement périodique des intérêts - mensuel, trimestriel ou annuel - sur une durée de 24 à 120 mois ⁽³⁾
- **Compte à Terme - Progressif**, offrant un taux d'intérêt progressif sur une durée de 36 à 60 mois, avec capitalisation annuelle des intérêts et possibilité de retrait anticipé moyennant un préavis de 31 jours ⁽³⁾

Les dépôts sont protégés jusqu'à 100 000 euros par épargnant par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR), le système de garantie français, soit le même niveau de protection que celui offert par la garantie belge.

Une plateforme digitale simple

L'ouverture de compte se fait entièrement en ligne, de façon sécurisée. La plateforme, développée selon les standards les plus exigeants du marché, offre une vue d'ensemble claire des comptes, des informations transparentes sur les produits et des outils d'aide à la décision. Un service clientèle gratuit, en français et en néerlandais, est joignable par téléphone du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 19h.

Les épargnants intéressés peuvent découvrir la nouvelle plateforme d'épargne en se rendant sur le site : credit-agricole-savings.com

Une application mobile sera lancée en Belgique au S2 2027 pour améliorer encore l'expérience client et l'accès quotidien à la plateforme.

Stéphane Priami, Directeur général adjoint de Crédit Agricole S.A., en charge du pôle International Banking & Services, déclare : « Avec Crédit Agricole Savings, nous proposons aux épargnants belges une plateforme digitale simple et souple, qui conjugue la solidité d'un grand groupe bancaire européen et une gamme de produits attractive. Notre ambition est de mettre l'épargne des Européennes et des Européens au service de l'économie réelle du continent. En créant ce lien direct entre épargnants et projets européens, nous contribuons à renforcer la souveraineté économique de l'Europe. »

1. Limité à un compte par client / 2. Argent disponible moyennant un préavis de 31 jours / 3. Dépôts à terme - Investissement minimal : 5 000 € - Investissement maximal : 1 000 000 € - Versement initial unique - Fonds disponibles à la fin de la période d'engagement - Aucune limite quant au nombre de produits par client.

Contacts presse

Nathalie Paquet, BePublic, nathalie.paquet@bepublicgroup.be – 0496 63 49 37

Mathilde Durand, mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr

Sylvain Maniglier, smaniglier@ca-ibs.com

À propos du Groupe Crédit Agricole

Le Crédit Agricole, 9ème banque mondiale (The Banker 2026), est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Présent dans 46 pays, il est leader de la banque de proximité en Europe, premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets. Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 160 000 collaborateurs et 27 165 administrateurs de Caisses locales et régionales, le Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 55 millions de clients et 12,3 millions de sociétaires. Grâce à son modèle de banque universelle de proximité - l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés -, le Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement. Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.